

Cours n°02

La phonologie diachronique

Introduction :

Après les éclatants succès de la linguistique synchronique, les études diachroniques ont à leur tour connu un développement considérable, depuis le tournant des années 1960. Ce renouveau a été dû pour l'essentiel aux apports des recherches sur la typologie et les universaux des langues, ainsi qu'à l'émergence de la notion de « grammaticalisation » dans le cadre de la linguistique cognitive. Dans cette perspective, au-delà du classique domaine phonétique, ce sont également les évolutions lexicales et grammaticales qui ont fait l'objet d'études diachroniques dans des cadres théoriques renouvelés.

Définition du terme diachronie

Diachronie¹, adj. et subst. En linguistique tout ce qui a trait aux évolutions des faits de langue. *Linguistique diachronique; études, faits diachroniques. La linguistique diachronique étudie, non plus les rapports entre termes coexistants d'un état de langue, mais entre termes successifs qui se substituent les uns aux autres dans le temps* (SAUSSURE : 1916, p. 193). *La linguistique s'est ainsi scindée en deux branches : une « linguistique diachronique ou évolutive » et une « linguistique synchronique ou statique »* (PERROT, *Ling.*, 1953, p. 105).

L'Approche diachronique

Depuis Ferdinand de Saussure, on a coutume en linguistique de distinguer l'approche diachronique et l'approche synchronique du langage. Une approche est dite « diachronique » quand elle s'intéresse à l'évolution d'une langue au cours de son histoire. Une approche « synchronique » ne prend au contraire en compte qu'un seul et unique état de la langue considérée.

C'est quoi la phonologie diachronique ?

Pour parler de la phonologie diachronique il n'est pas possible de la dissocier de la dichotomie diachronie/synchronie. Cette opposition entre ces deux approches était telle que dans les décennies 30-50 du siècle dernier, le point de vue structural était conçu comme inconciliable avec le point de vue évolutif. L'étude structurale semblait ainsi réservée à la

¹ <https://www.cnrtl.fr/definition/diachronique>

synchronie (Harris : 1951 & Hockett: 1958). Et quand on cherchait à appliquer les principes structuraux aux faits d'évolution, cela se résumait à transposer ou reformuler les acquis de la linguistique historique dans les termes de la linguistique structurale. L'une des caractéristiques de la linguistique structurale, dès ses origines, était son rejet de conception "historiciste" de la langue. Par historicisme, on entend la tendance à considérer le statut des éléments d'une langue par la seule référence à un état antérieur. Ainsi, si l'on étudie l'évolution de l'ordre des mots dans la phrase depuis l'ancien français jusqu'au français moderne, on adopte une perspective diachronique ; en revanche, si l'on étudie l'ordre des mots dans la phrase tel qu'il se manifeste seulement en français moderne, ou bien en ancien français, et sans en considérer sur l'évolution, on adopte une perspective synchronique. En effet, on relève ce qu'on appelle tradition philologique où l'on se contentait d'établir des équations métachroniques² : *u* latin = *ü* français alors que la conception structurale prône, pour la définition de l'unité linguistique, le recours à sa place dans la structure, c'est-à-dire à ses relations avec les autres unités dans un même état de langue.

En 1955, Martinet propose un modèle pour décrire et expliquer le processus de l'évolution des systèmes phonologiques dans un livre au sous titre très significatif : traité de phonologie diachronique (Martinet:1955).

Il y présente un corps hypothèses où la langue est conçue comme un système dynamique intégrant des facteurs en conflit, des tendances opposées. Ainsi, sont appliqués pour la première fois les principes structuraux dans la diachronie. La description des changements du matériel phonique et de leur processus, d'une part, et de l'explication de ces changements, la quête de causalité, de l'autre.

² Métachroniques adj. LING. - ø t. lex. réf. ; absent TLF.

1955 - «On comprend que les bloomfieldiens soient, de tous les "structuralistes", les moins enclins et les plus mal préparés à dépasser le stade des équations métachroniques du type *u* latin = *ü* français.» A. MARTINET, *Economie des changements phonétiques*, 15 (Berne, Francke) - J.S.

Références bibliographiques

- Harris, Z.S.1951, Methods in structural linguistics, the university of Chicago Press (nouvelle édition en paperback, sous le titre Structural linguistics, même éditeur)
- Hockett, C. F. 1958, A course in Modern Linguistics, New York, Macmillan
- Martinet, A. (1955), Economie des changements linguistiques. Berne, Francke, 1vol : in 8°, 396 p.
- PERROT J. — La linguistique, Paris, Presses Universitaires, 1953.
- SAUSSURE, F. (1916). *Cours de linguistique générale*, Lausanne et Paris, Payot.
- <https://www.cnrtl.fr/definition/diachronique>
- <https://www.universalis.fr/encyclopedie/diachronie-et-synchronie-linguistique/2-le-renouveau-des-etudes-diachroniques/>
- <https://www.universalis.fr/encyclopedie/diachronie-et-synchronie-linguistique/>